

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2023

Ouverture du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FRECHARD, Maire

Nombre de membres du Conseil Municipal: 15

15 conseillers en fonction: Valentin Marchal, Nicolas Stouvenot, Jean-Luc Fréchard, Mathieu Lejay, Pascaline Lotz, Marc Scheidecker, Lynda Ducrocq, Marie-Lyne Turra, Jean-Marc Grassler, Armelle Maurer Willemin, Roselyne Diaz-Roviroso, Bernard Krieger-Joly, Pascal Hestin, Christian Pion, Alain Larchevêque.

Absents excusés : Marchal Valentin, Lynda Vamparys, Marc Scheidecker proc à Armelle Willemin, Alain Larchevêque, Mathieu Lejay

Absent : Nicolas Stouvenot

Le quorum est atteint, les délibérations peuvent être prises valablement ; 10 votes peuvent s'exprimer.

Le secrétaire de séance est Armelle WILLEMIN

**2023 15°) DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RIT**

Le maire expose les besoins dans ce domaine : deux délégués élus et un représentant des abonnés, non élu. M. Eric PETER actuellement représentant des abonnés est démissionnaire.

Le Maire propose de désigner Marie Rose FONTAINE à ce poste.

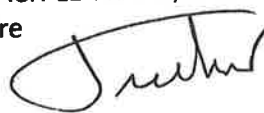
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**DESIGNE** à l'unanimité

- Marie Rose FONTAINE déléguée représentant les abonnés

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 20 mars 2023  
Le Maire



REÇU A LA PRÉFECTURE

28 MARS 2023